

L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1470 DU JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021 * 29ÈME ANNÉE * PRIX : 3000 FG * ZONE CEFA : 500

L'ANAD ou une nouvelle alliance ?

P.3



Dalein veut jouer sur tous les tableaux !

Le procès de Sorya Bangoura reporté

P.7

Son avocat pique des fards

Dr Faya Millimounon

«Si nous avons des institutions fortes... on peut vivre sans gouvernement pendant un an»

P.6

P.5



Saïkou Yaya Barry

« Quand un ministre ne suit pas tes directives... »

Dialogue politique, fermeture du siège de l'UFDG et libération des détenus politique

Abdoul Sacko en parle...

Abdoul Sacko, coordinateur général du Réseau de Convergence des Jeunes et Leaders pour la Paix et la Démocratie (CoJeLPaiD) était l'invité de la radio FIM Fm, le jeudi 25 août 2021. Le débat portait sur le dialogue, la libération des détenus politiques et la fermeture du siège de l'UFDG. Lisez !



catégories de politique. Je veux parler de la mouvance et de l'opposition.

Vous prenez le professeur Alpha C o n d é aujourd'hui, on a l'impression que c'est quelqu'un qui sait mobiliser la troupe, il sait en quelque sorte aller vers les batailles politiques et électorales, mais il a du mal à transformer les résultats politiques et électoraux en des opportunités de développement.

De l'autre côté vous avez aussi une opposition, qui

On vous a vu produire plusieurs tribunes autour du dialogue politique dont on parle tant en Guinée. Dites-nous quel est l'obstacle ?

La question est impor-

tante surtout quand les consultations que nous avons menées auprès des différentes catégories socioprofessionnelles et politiques du pays, se révélaient quand même dans la volonté des uns et des autres et qu'aujourd'hui la question de dialogue elle est imminente, indispensable même. La question qu'il faille se poser maintenant c'est pourquoi on ne bouge pas vers le dialogue ? La première des choses d'abord, il faut noter en quelque sorte, les politiques sont généralement aussi en deux situations, il y a la position, mais il y a les besoins aussi.

Dans notre pays, il faut savoir que nous avons deux

pour des questions même d'égo entre elle-même, pour des questions d'orgueil, elle ne parvient pas à saisir les opportunités politiques, donc c'est pour cela dans cette situation les volontés de la troupe est là, mais la confiance n'étant pas entre les deux parties, on a du mal à les entendre. Raison pour laquelle le rôle important de nous autres acteurs est indispensable pour essayer de cultiver ou de renforcer cette dynamique de confiance.

Est-ce que cette volonté que vous évoquez se traduit en réalité, quand on prend par exemple le cadre de dialogue, la composition ne ferait-elle pas défaut ?

Je peux donner quand même mon opinion sur la composition du cadre, mais je ne peux pas répondre à la place du gouvernement. Pourquoi la volonté qu'il brandit dans les discours ne s'est pas matérialisée par exemple. Alors mon analyse sur la composition du cadre. Les consultations que nous avons menées c'était effectivement de savoir : quels sont les ressentis, les perceptions et les préoccupations des uns et des autres, c'était clair ! La deuxième partie quand même de nos consultations, c'était en deux temps, en premier temps c'était en amont du décret créant le cadre du dialogue.

La deuxième phase, il y a eu des questions auxquelles nous avons été confrontées par rapport au décret qui nous a montré que le décret a des faiblesses. Faiblesse ; par exemple cette composition : certains ont compris que si on parlait au dialogue en termes d'équilibre au sein du cadre, on trouverait beaucoup de déséquilibre en faveur du gouvernement. Deuxième niveau en termes de faiblesse : les gens ont posé la question ; quelle est la place des religieux dans ce cadre de dialogue ? Alors on ne pouvait pas répondre à ces questions, nous avons recommandé, s'il y a la pos-

sibilité de passer à une révision, tant mieux, on trouve une autre alternative....

Est-ce que, vous, en tant que société civile vous n'avez pas été frustrés en termes de nombre. Deux places pour la société civile ?

Non ! La société civile à notre niveau, le focus n'est absolument pas mis sur le nombre de place que nous avons au sein du cadre. Le plus important pour nous, c'est comment nous allons constituer aujourd'hui un groupe de réflexion. Un groupe de pression pour que ce cadre de dialogue ne soit pas pour cette fois-ci, un rendez-vous raté. Pour que les uns et les autres soient conscients qu'il n'y a aucune alternative par rapport au contexte actuel. L'issue des élections, les douleurs causées, le contexte covid-19, tous les aspects liés aujourd'hui à la souffrance des populations. L'option que nous avons devant nous, c'est le cadre de dialogue parce que le pouvoir aujourd'hui ne peut tirer profit de sa victoire électorale. Il ne parvient pas à mobiliser le maximum de Guinéens.

Quelles sont vos recommandations ?
(Suite à la page 4)

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: l'indépendantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjou DIALLO: 624 37 26 68
Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjou DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail: madalga1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site
www.kefinafasso.com

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

L'ANAD ou une nouvelle alliance ?

Dalein veut jouer sur tous les tableaux !

L'Alliance Nationale pour l'Alternance Démocratique (ANAD) va-t-elle se casser et laisser place à une nouvelle alliance dans laquelle se retrouveront tous les ténors de l'opposition ? C'est la grosse question qui focalise les débats dans les états-majors des partis politiques, particulièrement ceux de l'opposition. Cellou Dalein Diallo ne voit aucun conflit d'intérêt, si toutefois une nouvelle alliance est mise en place avec ses « anciens amis ». D'ailleurs, l'opposant apprécie la démarche et veut jouer sur tous les tableaux.

S'exprimant mardi dernier, dans l'émission "Mirador" chez nos confrères de la radio FIM FM, Cellou Dalein Diallo balaie d'un revers de main les spéculations qui annoncent la dislocation de l'alliance qu'il a nouée lors de l'élection présidentielle du 18 octobre 2020.

« D'abord il y a effectivement des pourparlers qui ont été engagés entre les partis politiques membres de l'ANAD et les partis politiques membres du FNDC ; à savoir Aliou Bah, Lansana Kouyaté et Sidya Touré. Les pourparlers continuent pour voir quel type de coopération on peut développer entre les partis de l'ANAD et les partis du FNDC. C'est une réalité. Mais dire que certains

partis de l'ANAD ne sont pas d'accord, ce n'est pas vrai. Il y a aucune divergence à cet égard », indique-t-il, avant d'insister que « c'est dans l'unanimité qu'on a décidé de discuter. L'initiative ne vient pas de nous. Alors, on a estimé qu'on pouvait discuter avec eux pour savoir ce qui est possible comme coopération entre les partis de l'ANAD et les partis politiques du FNDC. C'est dans ce cadre que les pourparlers ont commencé. On a estimé qu'on pouvait dans certains domaines de coopération pour barrer la route à la dictature. Donc, il n'y a absolument aucun malaise. Il y a aucune divergence », arguait-il.

Cependant, certains membres de l'ANAD ne sont

pas convaincus de cette position du président de l'UFDG. Même s'ils ne le disent pas publiquement, ils désapprouvent une nouvelle alliance avec les partis politiques membres du FNDC, laquelle selon eux, contribuera à faire disparaître l'ANAD. Leur souhait, est que ces partis membres du FNDC adhèrent à l'ANAD.

Contrairement à ceux-là, à l'UFR, on ne fait pas dans la dentelle. Peu après la sortie médiatique du président du parti UFDG, la rédaction de mosaïqueguinee.com a joint le responsable en charge de la communication du parti dirigé par Sidya Touré. Selon Ahmed Tidiane Sylla, « à aucun moment il n'a été question au bureau politique de l'UFR d'un rap-



prochement avec un quelconque Parti politique que c'a soit l'UFDG, le PEDN, ou je ne sais quoi. Mais cela n'empêche pas d'échanger avec les autres partis politiques de l'opposition dans le cadre de la marche démocratique de notre pays. L'UFR est un parti membre du FNDC, nos objectifs sont clairs et notre combat est toujours d'actualité. En ce qui concerne le débat sur les derniers processus électo-

raux, cela ne nous concerne pas », a-t-il souligné.

C'est un nouveau défi pour le leader de l'UFDG. Nonobstant son sens d'ouverture et sa volonté de rassembler tous les opposants du régime Condé, Cellou Dalein Diallo aura une nouvelle fois du pain sur la planche pour remettre ensemble les partis membres du FNDC et de l'ANAD.

Sadio Diallo

Tend-t-on vers la dislocation de l'ANAD ?

Cellou brise le silence

L'opposition guinéenne tend vers la formation d'un front politique rassemblant les partis membres de l'ANAD et du FNDC. Selon Cellou Dalein Diallo président de l'UFDG et de l'ANAD, cette démarche n'est pas, dit-il, l'initiative d'un leader politique mais plutôt des facilitateurs.

Invité dans l'émission «Mirador» de Fim FM, le mardi 31 août 2021, Cellou Dalein Diallo précise que toutes les parties prenantes sont d'accord sur un certain nombre de principes, notamment : la libération des détenus politiques, la lutte contre la corruption, la violation des droits humains.

«... C'est pour voir quel type de coopération on peut

développer entre les partis de l'ANAD et les partis politiques membres du FNDC. C'est une réalité. Mais dire que certains partis de l'ANAD ne sont pas d'accord ce n'est pas du tout vrai. Il faut dire qu'il n'y a aucune divergence à cet égard. Lorsque la démarche des facilitateurs a été déclenchée nous avons été saisis, nous nous sommes réunis au niveau de l'ANAD pour

savoir qu'est-ce qu'on fait et c'est à l'unanimité qu'on a décidé de discuter... Alors c'est dans ce cadre que les discussions ont commencé, nous n'avons pas fini mais on a estimé qu'on pouvait dans certains domaines développer une coopération pour barrer la route à la dictature », a-t-il fait savoir.

Sur la même lancée, le principal opposant du régime Condé ajoute : « il n'y a absolument aucun malaise, aucune divergence. Nous avons fait une réunion ordinaire de l'ANAD hier, les leaders, tout le monde était là. On n'était surpris de voir dans la presse qu'il y avait un risque d'implosion, qu'il y avait des divergences et des malaises. Moi je suis particulièrement attaché à cette ANAD et je veille à ce qu'aucune personne ne soit



frustrée », a-t-il laissé entendre.

Quant à l'aboutissement de cette démarche, CCD répond : « face à la démarche, il était pratiquement dans l'unanimité de dire "allons on a besoin aujourd'hui d'avoir un rassemblement aussi large que possible". Ils sont d'accord, ils sont contre le troisième mandat, ils ne reconnaissent pas le scrutin du 18 octobre, ils ne sont pas d'accord avec le hold-up du 18 octobre, ils ne sont pas d'accord avec les violations récurrentes des droits humains, ils ne sont pas d'accord avec les interdictions de manifester, ils ne sont pas d'accord avec une série de

violations de la constitution et des lois de la République et des exactions commises... Je ne sais pas si ça va aboutir. On ne sait jamais si son projet va aboutir. Ce qui reste clair nous avons reçu, de la part des facilitateurs, une proposition, on l'a examinée... Ils sont d'accord sur le principe de nous rassembler et d'élaborer un acte de coopération, un protocole d'accord pour que nous puissions lutter ensemble contre la cherté de la vie, la violation des droits humains, lutter ensemble pour la liberté des détenus politiques », a laissé entendre le leader de l'UFDG.

Objectif224.com

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : lindependantguinee@gmail.com

Dialogue politique, fermeture du siège de l'UFDG et libération des détenus politiques

Abdoul Sacko en parle...

Nous avons mis en place un groupe de réflexion et d'appui technique au cadre de dialogue. Ce groupe va être le maximum possible ouvert non seulement au partenaire technique, mais aussi les sages, aux religieux et aux parties prenantes. Ce groupe va permettre en ce moment de faire des réflexions sur le sujet. Et deuxièmement, comment aider pour que la compréhension des membres au niveau du cadre de dialogue puisse être acquise autour de cela. Regardez ces différentes années, tout ce que le gouvernement a décliné en termes d'agenda, les résultats se sont appliqués à nous tous. Comment faire maintenant pour ne pas continuer à faire le jeu du gouvernement ? Ce qui est important, qu'on se mobilise tous à ce que ce dialogue-là puisse être un véritable dialogue, sur le problème du pays, sur les faits de la société qui assaillent aujourd'hui la vie de la nation ou démontrer à l'opinion nationale et internationale que la volonté du gouvernement est beaucoup plus théorique que pratique.

Vous nous avez fait des recommandations que vous avez présenté il y a des mois au Premier ministre Kassory comme vous le savez, des partis politiques et de moindre ont décidé carrément de ne pas participer à ce dialogue notamment l'UFDG. Vous au sein de la société civile CoJeLPaiD, que feriez-vous pour aplanir ces divergences ? Est-ce que vous comptez rencontrer ces acteurs qui refusent carrément le dialogue, oui ou non, est-ce que vous allez rencontrer Cellou Dalein pour qu'il revienne sur la table de négociation ?

Par rapport à cela, nous la question qu'on pose aujourd'hui à l'opposition, c'est quelle autre alternative s'offre à elle aujourd'hui ? Quand vous voyez le contexte du covid-19 qui ne donne lieu en réalité en tout cas des opportunités des manifestations. Vous voyez

aujourd'hui tout ce qui est lieu aux conditions de vie de la population. Est-ce qu'il faut attendre une fois-encore parce que vous avez compris tout de suite qu'on a anticipé sur quelque chose. Quand le PM a fait le communiqué, le président du cadre du dialogue, il n'a pas fixé de délai. La stratégie pourrait être la balle est dans le camp de ceux qui doivent choisir. Les critères n'étant pas défini, toute suite nous avons anticipé sur cet aspect pour essayer à notre sens de dire l'opposition par exemple, nous n'avons pas besoin souvent de tergiverser dessus. Il y a un critère fondamental qui peut être appliqué, le parti qui a le plus grand nombre de députés, le parti de l'opposition, qu'on puisse choisir le représentant de l'opposition extra-parlementaire. (...)

Et si ce parti ne veut aller au dialogue, qu'est-ce que vous feriez pour que ce parti revienne ?

Il ne faut pas souvent voire derrière le discours politique et s'accrocher à cela. Les partis ont besoin d'une sorte de garanti de se rassurer mais aussi comment aller au dialogue avec tout ce qui a été en termes de victimes, en termes d'accord passé qui ne serait à une dimension donnée appliquée ; il faut savoir le discours politique et l'orgueil. Je voulais dire ici, il ne faut pas conclure que le parti ne veut pas aller au dialogue. Il faut éviter certains aspects.

Est-ce que vous croyez que le gouvernement rassure le parti (UFDG) par rapport à cette garantie d'aller au dialogue, libérer les détenus, permettre aux autres de voyager ?

Si nous venons dans ce sens-là, il y a eu quelques pas qui ont été avancés. Nous même dans le cahier citoyen, on a été le premier à poser la question de libération des détenus sous contrôle judiciaire, pour ceux qui n'ont pas été jugés. Je suis en train de dire qu'il y a un processus qui est engagée. J'aurais appris que l'honorable Ousmane Gaoual, Cherif

Bah, ils seraient autorisés d'aller se faire soigner.

On a retourné Abdoulaye Bah en prison, que faites-vous ?

Oui ! C'est regrettable (...). Nous battons pour que le maximum possible des détenus soit libéré sous contrôle judiciaire et ceux qui ont été jugés soient graciés. Nous regrettons que cela encore qu'on ait un de moins en termes de liberté.

On aimerait vous entendre sur la situation actuelle de l'UFDG. Un parti politique sa première caractéristique c'est la permanence, la dotation de la permanence. Aujourd'hui le siège est fermé il y a longtemps, on n'a pas vu la société civile tellement œuvrer dans le

sens de permettre ce parti de retrouver son premier outil de travail, d'autant plus que des accusés appartenant à ce parti ont été mis sous le régime de semi-liberté, pourquoi on ne mettrait pas le siège à la disposition du parti pour qu'il puisse exercer tranquillement ses réflexions ?

Dans les facteurs des conflits que nous avons identifiés, la communication publique fait partie. La communication publique dans le pays est faite de telle sorte qu'il n'y a aucune possibilité de prise de conscience collective ou bien des décisions collectives par rapport à des sujets donnés. Et la question du stéréotype est extrêmement grave dans notre pays. Le stéréotype c'est quoi ?

C'est considéré comme telle entité est comme ça, tous les autres sont peut-être négatifs.

La question du Siège de l'UFDG, nous avons été les premières à osé parler de cela et ça été relayé au niveau de tous les médias, ça été remis à tous les partis politiques. Nous avons fait même des propositions par rapport à cela, si c'est fait pour de fin d'enquête pourquoi alors ne pas faire une mission conjointe : la justice, le parti et les partenaires pour aller lever cette forme de scellée. Ça a été discuté partout, les partis politiques ont reçu, nous avons défendu ça auprès du gouvernement.

Une synthèse d'Alpha Amadou Diallo

Dr Faya sur la désignation de Dr Diané PM par intérim

«Ce n'est pas une question de normalité, mais...»



En raison de l'absence du Premier ministre Ibrahima Kassory Fofana dans le pays, suite au décès de sa fille aînée, le ministre d'État, ministre de la Défense a été désigné pour assurer l'intérim.

Cette désignation de Dr Mohamed Diané suscite des réactions au sein de la classe politique guinéenne. Pour Dr Faya Millimono, ce n'est pas une question de normalité, mais plus tôt une question de compétences reconnues à un personnage politique. « Le Premier ministre est en dehors du pays pour des raisons sociales. Pour les autres institutions où nous avons

de l'ordre primordial clair, quand je prends par exemple l'Assemblée nationale et si les deux premiers présidents sont absents, on sait qu'il y a un troisième vice-président etc. Il n'y a pas d'autre pression quand il s'agit du poste du Premier ministre. Alors pour moi, c'est mineur comme action. Ce n'est pas une question de normalité, mais c'est une question de compétences reconnues à un personnage politique », souligne le président du Bloc Libéral.

Plus loin, Dr Faya Millimono déclare que : « Le président de la République peut confier à qui il veut, tout cela n'est pas en porte à faux avec la constitution qui l'investi comme président de la République », a-t-il conclu.

Amadou Tidiane Ndiré

Dr Edouard Zoutomou Kpoghomou

« Je ne crois pas à un dialogue, ... »

Dans un entretien accordé à notre reporter, le président de l'Union démocratique pour le renouveau et le progrès (UDRP), donne son point de vue sur le dialogue politique, sur l'augmentation du prix du carburant et sur l'apparition des virus en Guinée forestière. Lisez !

Bonjour M. Zoutomou Kpoghomou, contre toute attente le prix du carburant a été augmenté à la pompe. Est-ce que c'était le bon moment ?

Zoutomou Kpoghomou : Je pense que les agissements qu'on fait ici en Guinée sur les produits pétroliers sont des agissements fallacieux. L'augmentation de 9 mille à 11 mille dans ce cadre précis où on a la menace de covid-19, ne s'explique pas. Pourquoi ? Le moment est très mal choisi pour ça en Guinée ici en tout cas. La seule raison pour laquelle on est en train de faire ces agissements, c'est pour essayer de combler le grand déficit qui a été créé pour imposer le troisième mandat. C'est le prix du troisième mandat que nous sommes en train de rembourser ; malheureusement cette facture tombe sur la population, la population qui est en train de tout subir.

Le Dialogue politique est sur toutes les lèvres, un communiqué a été publié par le PM pour demander aux leaders politiques et aux syndicalistes de donner le nom de leurs représentants, vous êtes convaincu que le dialogue tant réclamé démarre enfin ?

C'est justement l'un des problèmes que nous avons personnellement. Je ne crois pas à un dialogue, parce que non seulement le dialogue n'est pas sincère. On ne peut pas demander de faire un dialogue au moment où on est en train de persécuter certains éléments de l'opposition. Ceux qui vont participer à ce dialogue c'est comme si on est en train de leur tendre un guet-apens.

Alors, quelles sont vos recommandations pour une sortie de crise rapidement ?

La solution, elle très sim-

ple, il faut que Monsieur Condé revienne à de meilleurs sentiments, il faut qu'il sache, comment on l'a dit Monsieur Condé n'a pas gagné ces élections passées là, qu'il le reconnaisse. On a besoin d'un effort inclusif, que tout le monde soit invité sur la table, dans un cadre sincère sans rétribution ; malheureusement, ce n'est pas ce que nous faisons. C'est la première étape ; une fois qu'on a fait ça, nous allons mettre tous les dossiers sur la table. On en discute s'il y a dialogue, mais le problème c'est que nous ne croyons pas parce qu'il n'y a pas eu d'acte qui nous dit vraiment que ce dialogue sera conduit de façon objective.

L'actualité reste dominée par la découverte d'une autre maladie au sud du pays, la question qui taraude les esprits, c'est pourquoi souvent les virus apparaissent en Guinée Forestière ?

Je n'ai pas d'élément pour trop porter une analyse d'accusation sur certaines personnes, mais ce que je sais, il semblerait qu'il y a des efforts de stigmatisation, justement Ebola a commencé en Guinée Forestière, Marburg a aussi commencé en Guinée Forestière. C'est comme si les gens de cette partie de la Guinée faisaient quelque chose d'anormal, alors qu'à un moment donné on avait accusé la consommation de la viande de brousse. Ce qui est clair depuis des siècles, les gens ont toujours consommé cette viande de brousse qui n'a jamais fait de dégât autant qu'on connaît. Je pense simplement que derrière ça, il y a des efforts soutenus, de stigmatisation et c'est bien possible parce qu'avec Machiavel tout est possible. Le Machiavélisme à des extensions parfois qu'on ne peut pas prévoir. Les gens pensent que c'est parce que les gens de la

Forêt mangent la viande de la brousse, ils ont simplement un raccordement plus ou moins rapide.

Vous prenez Ebola et vous prenez Coronavirus, vous prenez un peu d'autres pandémies. Le Coronavirus c'est l'air qui le transporte et ce n'est pas seulement en Guinée. Moi je veux que les gens reviennent un peu cette façon d'analyser.

Entretien réalisé par Alpha Amadou Diallo



Saïkou Yaya Barry

« Quand un ministre ne suit pas tes directives... »

Le secrétaire exécutif de l'UFR ne décolère pas face au régime d'Alpha Condé. Tout en dénonçant une régression de la démocratie, Saïkou Yaya Barry regrette que le Chef de l'État continue toujours de se "comporter comme un opposant".



« Nous ne sommes pas dans ce cinéma qui est en train de se constituer pour faire régresser la démocratie en Guinée. (...) Au regard de ce que nous sommes en train de suivre, nous régressons en démocratie depuis l'arrivée d'Alpha Condé au pouvoir. Par ses agissements, par le manque de

clarté, car le jeu politique que nous avons souhaité dans le pays. Comme vous le savez, Alpha Condé est un président qui se comporte toujours en opposant. Il est opposant dans l'âme et il continue même à critiquer ce qu'il met en place », fustige Saïkou Yaya Barry.

A l'en croire, le slogan

"gouverner autrement" et les visites inopinées dans les départements ministériels par le président de la République ne règlent pas les problèmes. « Quand un ministre ne suit pas tes directives, mais tu l'enlèves. Ensuite, ses visites inopinées dans les ministères ne règlent pas les problèmes.

À partir du moment où il y a des structures qu'il faut faire exister, animer. Il y a l'inspection générale du travail, il y a le contrôle d'état, il y a des inspecteurs au niveau de tous les ministères. Il suffit de mettre une structure en place et faire en sorte que cela suive les faits dans la vie administrative. Malheureusement, ce n'est pas le cas », regrette l'ancien parlementaire.

Amadou Tidiane Ndiré

Prélèvement des 5%

Dr Mohamed Faza Diallo invite les fonctionnaires à « accepter de cotiser pour se soigner »

L'initiative concernant le prélèvement de 5% sur le salaire des fonctionnaires est différemment appréciée par les uns et les autres.

Si certains fonctionnaires estiment que le moment n'est pas opportun, d'autres par contre, saluent l'initiative.

Pour sa part, la Coalition nationale des professionnels de la santé (CONAPROS), à travers une conférence animée, le vendredi 27 août 2021, à Conakry, soutient que cette action du gouvernement guinéen va permettre de diminuer à coup sûr les charges pendant les moments de maladie.

« Aujourd'hui tous les

pays, en fonction des objectifs du développement durable doivent tendre vers la couverture santé universelle, que ce soient les pays pauvres ou les pays riches, parce que partout il y a des démunis qui n'auront pas accès. On est à 9ans de cela. La Guinée a son schéma et les dispositifs qui sont mis en place actuellement, caisse nationale de sécurité sociale, INAMO, la caisse nationale de prévoyance sociale et les mutuelles de santé sont des mécanismes qui nous per-

mettent d'aller vers couverture de la santé universelle. La population, les fonctionnaires surtout les enseignants doivent comprendre et accepter de cotiser pour se soigner », a lancé Dr Mohamed Faza Diallo directeur national des ressources humaines au ministère de la santé, tout en précisant « pour le prépaiement obligatoire, c'est une étape. Parce que, le paiement direct lorsqu'on tombe malade ça va appauvrir les gens ».

SM

Mandat d'arrêt conte Sékou Koundouno

Me Thierno Souleymane parle d'un « grand service » rendu à son client

Le mandat d'arrêt international émis contre Sékou Koundouno par le doyen des juges du Tribunal de première instance de Dixinn continue de susciter des polémiques dans la Cité.

L'avocat du responsable des stratégies et planification du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) déclare que cela prouve à suffisance combien de fois le pouvoir d'Alpha Condé est déterminé à faire taire les voix discordantes. Pour Me Thierno Souleymane Baldé, le mandat d'arrêt émis contre son client l'a rendu "influent". « Quand vous êtes un combattant, ce qui vous fait gagner des galons sur le terrain, c'est lorsque vous avez des victoires. Et là, c'est vraiment une victoire pour Sékou

Koundouno. Aujourd'hui, s'il y avait des personnes qui doutaient de la volonté politique de M. Alpha Condé de le faire taire, ces doutes-là n'existent plus. Ils lui ont rendu un grand service. Il y a beaucoup d'autres opposants qui aimeraient qu'on émette des mandats d'arrêt contre eux, puisque ça leur permettrait de gagner des galons », a-t-il laissé entendre.

Selon Me Thierno Souleymane Baldé, en démocratie le combat est quotidien. C'est pourquoi, il est convaincu que le mandat



d'arrêt émis contre son client ne garantira que son courage et dévotion de continuer le combat. « En matière de démocratie et d'Etat de droit, il n'y a pas d'acquis. C'est un combat perpétuel. Dans le souci de veiller à ce qu'il y ait la paix et la quiétude sociale en Guinée, nous menons ce combat. Nous allons continuer à mener ce combat jusqu'au bout quel que

Dr Faya Millimouno

« Si nous avons des institutions fortes... on peut vivre sans gouvernement pendant un an »

La désignation du Dr Mohamed Diané au poste de Premier ministre par intérim continue de faire des débats dans la Cité. Si certains militants du RPG arc-en-ciel "rêve" de voir Dr Diané confirmer à ce poste, le leader du Bloc Libéral estime que cette décision relève exclusivement du chef de l'État.

« Si le RPG pense qu'il y a meilleur Premier ministre que monsieur Kassory Fofana, le seul qui a la compétence de le faire, c'est le président de la République.

C'est le chef de l'État aussi qui est le président du RPG. Je ne vais pas rentrer dans cette guéguerre. Le problème



au BL sur lequel nous insis-

tons véritablement et qui est important, c'est la construction des institutions fortes dans notre pays.

On est en train de perdre beaucoup de temps aujourd'hui à faire des commentaires sur un intérimaire. Je vais vous dire une chose, en tant que parti libéral, nous pensons que le gouvernement s'est fait un mal. C'est bien-sûr un mal nécessaire, mais ça demeure un mal », regrette Dr Faya Millimouno.

Dr Faya Millimouno est persuadé que: « Si nous avons les institutions fortes qui existent, qui fonctionnent qui sont au-dessus de tout le monde, on peut vivre sans gouvernement pendant un an ici. Les services promis au peuple peuvent être pourvus et de façon efficace (...)

Si aujourd'hui l'administration est professionnelle, composée d'hommes et de femmes compétents, intègres, expérimentés pourquoi on a besoin d'avoir 30 messieurs ou dames appelés Ministres pour que ça fonctionne », s'interroge le président du BL chez nos confrères de Fim.

Amadou Tidiane Ndiré

Amadou Tidiane Ndiré

Le procès de Sorya Bangoura reporté

Son avocat pique des fards



Le procès du fédéral de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) à Matam, Sorya Bangoura, incarcéré depuis le 06 août dernier à la maison centrale de Conakry pour «entrave aux mesures d'urgence sanitaires» n'a pas eu lieu le mardi 31 août 2021.

Selon un des avocats du prévenu qui s'est confié aux journalistes qui étaient sur place : « le parquet compte tenu de l'organisation interne, nous a promis que dans les jours qui suivent, peut-être être d'ici le soir, ils vont programmer l'audience. Cela fait bientôt un mois que notre client croupit en prison. Donc nous regrettons et condamnons cela. On reproche à notre client de n'avoir pas respecté les mesures d'urgence sanitaires. Ce n'est pas un motel qu'il gère mais

plutôt un hôtel», a indiqué l'avocat du conseiller communal de Matam.

Tout comme le président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, Me Alseny Aissata soutient que le fédéral de l'UFDG est poursuivi à cause de son opposition au régime d'Alpha Condé. « Nous avons déjà compris le fond. Le problème est que M. Sorya est le responsable fédéral de l'Union des forces démocratiques de Guinée à Matam. Il est très efficace et pose des actions importantes au sein de l'UFDG. Donc, il faut tout faire pour trouver un alibi afin de le faire taire ou pour neutraliser ses actions. Si non, il n'est pas le seul tenancier d'hôtel à Conakry», a déploré l'avocat.

Amadou Tidiane Ndiré

Reprise des manifestations

« Le travail avance à merveille », martèle Cellou Dalein

Ce mardi, 31 août, dans l'émission «Mirador» de Fim FM, Mamadou Cellou Dalein Diallo, président de l'UFDG s'est, une fois encore, exprimé sur l'éventuelle reprise des manifestations politiques, longtemps annoncées.

A cet effet, l'acteur politique annonce que le travail en vue de l'organisation de celles-ci avance à merveille.

« C'est forcément envisagé qu'on organise les manifestations ensemble puisque c'est un droit constitutionnel », indique-t-il tout en soulignant qu'au niveau de l'ANAD « nous sommes en train d'implanter nos antennes dans toutes les préfectures de Guinée et dans toutes les communes de Conakry. Et, ce travail avance. C'est d'ailleurs l'objet de no-

tre réunion ordinaire d'hier, faire le point sur l'implantation. Le travail avance à merveille », a-t-il fait savoir.

« Le jour où nous allons lancer le mot d'ordre, il faut que toute la Guinée se mobilise. Je sais que nos collègues des partis politiques membres du FNDC aussi sont dans la disposition de reprendre les manifestations communes », a lancé le président de l'ANAD (Alliance Nationale pour l'Alternance Démocratique).

Marliatou Sall



Guinée

Les prix de vente du gaz butane seront désormais administrés et homologués... (Communiqué)

Communiqué du ministère des Hydrocarbures - Encadrement et Homologation des prix du gaz butane, une première en Guinée

Le Ministère des hydrocarbures porte à la connaissance des concitoyens, que pour le besoin de protection de l'environnement et de vulgarisation du gaz butane, le Gouvernement de concert avec les opérateurs gaziers a mis en place un cadre réglementaire portant encadrement des prix de vente aux consommateurs.

Le but est de baisser le prix du gaz domestique pour le rendre accessible aux revenus des ménages.

Ainsi, comme pratiqué dans la plupart des pays voisins, les prix de vente du gaz butane seront désormais administrés et homologués pour tous les distributeurs gaziers et ce aussi bien à Conakry que dans les grandes villes de l'intérieur.

Dans cette optique, un protocole d'entente portant application des prix officiels à compter du **1er septembre 2021** a été signé le 17 août 2021 entre le Ministère des hydrocarbures et les distributeurs agréés.

Les recharges des bouteilles de 6 KG et de 12,5 KG actuellement vendues par les distributeurs aux prix moyens respectifs de 120 000 GNF et de 250 000 GNF sont fixées comme suit :

Bouteille de 6 Kg : 69 000 GNF

Bouteille de 12,5 Kg : 143 500 GNF

Ce qui marque une baisse considérable du fait des effets combinés de l'encadrement et de la politique de subvention du prix du gaz butane.

*Diakaria KOULIBALY
Ministre des Hydrocarbures
Transmis par la Cellule de Communication du
Gouvernement*

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

L'indépendant

Résultats des examens nationaux

« Tout est fini... Ce n'est qu'une question de date... » (MEN-A)



En Guinée, aucune date officielle n'a encore été fixée pour la proclamation des résultats des examens nationaux. Contrairement aux années précédentes, il se pourrait que cette fois-ci, les résultats des différents examens nationaux (Baccalauréat, BEPC et CEE) soient proclamés tous ensemble.

C'est du moins ce qu'a fait savoir le porte-parole du ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, ce mardi 31 août.

« L'opinion doit retenir son souffle, bientôt les résultats seront proclamés cela

pour tous les examens. Tout est fini, il appartiendra maintenant aux autorités de décider... Je crois quand les résultats sont prêts, il n'y a pas de raisons qu'on ne puisse pas les proclamer », a déclaré Mohamed Ansa Diawara.

Plus loin, il a rappelé qu'« après les examens, le MENA rend compte au gouvernement, à qui il appartient de fixer la date de la proclamation des résultats. Ce n'est qu'une question de date maintenant pour la publication des résultats ».

Mohamed Soumah

Absence des ministres au travail

Alpha Condé promet de se faire entendre en conseil des ministres

Ira-t-il au bout de sa promesse de sanctionner les ministres non ponctuels ? Suite à l'absence des ministres constatée lors d'une visite inopinée qu'il a effectuée ce mardi, 31 août dans les Ministères du Budget, des Finances, de l'Administration du territoire et de la décentralisation ainsi qu'à

l'APIP, le président Alpha Condé dans un entretien à la télévision nationale a promis de se faire entendre en conseil des ministres prévu le jeudi prochain.

« Je crois qu'il semble qu'il y a la récréation. Mais nous allons voir ça en conseil des ministres le jeudi », a dit Al-

pha Condé fraîchement rentré des vacances du côté de l'Europe.

A préciser que lors de cette visite surprise du président Condé dans les départements, plusieurs absences ont été enregistrées dont celles des 3 ministres.

Elisa Camara

Pêche industrielle

Le ministre Frédéric Loua annonce la fin du repos biologique

Dans une annonce faite mardi, le ministre Frédéric Loua, en charge de la Pêche, l'Aquaculture et l'Economie maritime, a porté à la connaissance de l'opinion, la fin du repos biologique, qui courrait du 1er juillet au 31 août 2021.

Cette mesure qui prend effet dès ce mercredi 11 septembre, rouvre les « pêcheries démersales, industrielles et artisanales avancées ».

Précisant que cette réouverture concerne, « les navires détenteurs de licences ou de permis de pêche en cours de validité », le ministre des Pêches a gardé espoir que cette mesure de fermeture des pêcheries, « va favoriser la reconstitution des stocks halieutiques dont l'exploita-

tion responsable permettra aux populations présentes et futures de notre pays d'en tirer le meilleur profit ».

Il a en outre exhorté, « les opérateurs du secteur à respecter la réglementation qui régit l'exploitation des ressources halieutiques en vigueur dans notre pays ».

Enfin, il a rappelé le besoin impératif d'un pass sanitaire pour le renouvellement des permis et licences. « Je tiens à rappeler, en application des instructions de son excellence professeur Alpha Condé, président de la République, chef de l'état, relatives à la limitation de la propagation du Covid-19, et conformément à mon précédent communiqué que le renouvellement de la licence



ou du permis de pêche est subordonné à la présentation par le requérant d'un certificat vaccinal complet ou d'un test PCR négatif de moins de 72 heures établis par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) », a-t-il informé.

Avec guinee7.com

Albayrak Transport

Pas de négociation, la grève continue (Aboubacar Mariama Fofana)

Déclenchée depuis le 16 août dernier, la grève des travailleurs d'Albayrak transport S.A continue, malgré la détermination de 36 d'entre-eux à

la maison centrale et qui attendent d'ailleurs leur jugement le 06 septembre prochain.

C'est ce qu'a martelé le délégué syndical des travailleurs d'Albayrak transport ce mardi 31 août 2021, dans un entretien téléphonique.

« Nos camarades qui sont testés positifs à la covid 19 sont guéris et ils ont rejoint les autres détenus à la maison centrale. Nous attendons le délibéré le 06 septembre pour voir ce que nous allons faire. La grève continue, même hier nous avons fait un rassemblement avec les travailleurs », a fait savoir Aboubacar Mariama Fofana.

A la question « la direction générale de la société Albayrak a-t-elle invité aux négociations ? », la réponse du syndicaliste est sans équivoque.

« Jusque-là, la direction

d'albayrak ne nous a pas appelé pour des négociations.

La société a pris des licenciés et des gens ailleurs pour qu'ils travaillent à notre place. Ils sont en train de gérer une situation anormale, tout cela c'est pour ne pas régler nos conditions de vie et de travail », a dénoncé ce responsable syndical des travailleurs d'Albayrak transport S.A.

Les employés réclament notamment : « une augmentation de nos salaires à hauteur de 100%, l'immatriculation de l'ensemble des travailleurs à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, la signature du contrat de tous les travailleurs et le départ de la directrice de la communication de la société Albayrak ».

Aissata Barry

Italie

Le témoignage touchant d'un Guinéen qui peine à établir son passeport

La délivrance du passeport à nos compatriotes vivant à l'étranger à partir de leurs ambassades respectives avait suscité un grand espoir au sein de la diaspora qui, jusque-là, était obligée de rentrer au pays pour renouveler ce précieux document.



Si cette opération de délivrance se déroule dans des conditions acceptables dans beaucoup de pays à l'étranger, en Italie, c'est tout à fait le contraire selon nos informations.

A en croire l'un de nos compatriotes du nom de O.K, vivant de ce côté, beaucoup de dysfonctionnements dont les faux rendez-vous continuent d'émailler l'opération.

« J'avoue que nous rencontrons assez de difficultés ici (Italie) dans le cadre de l'obtention du passeport. Moi qui vous parle, je suis à plus de 600 kilomètres de Rome où la délivrance se passe à l'ambassade. L'autre fois, je me suis déplacé pour l'ambassade parce que j'avais le rendez-vous pour faire mon passeport. Arrivé sur place, ils m'ont demandé de payer de 25€ au lieu de 20€ pour la carte consulaire. J'ai payé ces 25€ accompagnés des autres dossiers demandés et j'ai envoyé tous ces dossiers par la poste 4 jours avant

mon rendez-vous. C'est après tout ce processus que j'ai reçu un mail de l'ambassade pour me dire que je pourrais retirer ma carte consulaire, et que je pouvais demander le passeport maintenant. C'est ainsi que je me suis déplacé pour aller payer le ticket aller et retour à 200€ et à la station, j'ai emprunté le taxi aller et retour à 22€. Mon rendez-vous était à 13h10, mais j'étais obligé d'attendre jusqu'à 14h30. Et à cette heure, il y a une femme blanche qui est venue vers moi, en disant : "c'est toi Mr Kaba" ? J'ai dit oui c'est moi. Elle m'a dit qu'elle est désolée parce qu'elle ne peut pas faire mon passeport. J'ai dit pourquoi madame ? Elle m'a dit qu'elle n'a pas encore reçu la demande de ma carte consulaire. J'ai dit madame, pourtant, j'ai déjà envoyé mes documents à la poste il y a 4 jours et je lui ai même montré le reçu de paiement. Malgré la présence de toutes ces preuves, rien n'a été fait pour me satisfaire. Et je me

suis retourné chez moi, sans ma carte consulaire ni mon passeport », explique-t-il.

Poursuivant, il dira que pour les autres pays comme le Sénégal, la carte consulaire est gratuite et le passeport est à 31€. « En Italie ici, là où il y a le consulat sénégalais, un sénégalais peut faire son passeport biométrique sans se déplacer pour l'ambassade. Pour nous, tu te déplaces jusqu'à l'ambassade mais sans être satisfait. Voilà la souffrance parmi tant d'autres pour nous les guinéens vivant ici », a-t-il martelé, avant d'interpeler le ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger.

« Nous demandons au ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger, Dr Ibrahima Khalil Kaba d'intervenir pour que tout rentre dans l'ordre ici en Italie. Nous savons qu'il n'est pas informé, sinon pragmatiste qu'il est, il allait taper du point sur la table... »

Mediaguinee.com

Tribune

Consommation abusive des forfaits internet...



S'il y a un point qui fait l'objet de beaucoup de controverse aujourd'hui en Guinée, c'est bien celui portant sur l'accès à une connexion internet fiable et de qualité. Si de nos jours la plupart des consommateurs expriment leur mécontentement vis-à-vis des opérateurs de la téléphonie mobile, c'est en partie parce qu'ils n'arrivent pas à satisfaire leur client à plusieurs plans notamment le mode de consommation des forfaits internet.

Si les opérateurs GSM ont permis la connexion mobile à travers les technologies 3G et depuis peu 4G chez l'un d'entre eux, il reste encore du chemin à parcourir car, il faut être très riche pour espérer souscrire à un abonnement Internet mobile stable en Guinée (un minimum de 6 400 est requis pour une connexion journalière un peu fiable). De plus, les forfaits (communément appelés pass) mensuels qu'ils proposent n'atteignent point la fin du mois. Avec une population aussi pauvre (plus de 50% des guinéens vivent sous le seuil de la pauvreté monétaire), et des salaires aussi bas (une moyenne de GNF 2 000 000 pour un fonctionnaire de l'Etat), même en renonçant à certaines dépenses prioritaires, la majeure partie des

fonctionnaires de l'Etat, ne peut se permettre d'acheter un pass Internet pour songer de naviguer. En dépit de ce constat, l'Internet est encore un luxe pour une frange importante de la population. Un luxe totalement inconnu à certains endroits du pays où le mot cyber-café peut être pris pour un endroit où l'on prend du café.

De plus, il existe une sorte de dualisme dans ce secteur car, dans certaines régions du pays, la connexion serait tellement lente que l'on pourrait patienter pendant plusieurs minutes avant de voir apparaître le résultat d'une recherche suite au lancement d'une page Google. Cet enclavement numérique du pays freine le développement du business autour de l'outil Internet et les opportunités qu'il peut offrir. Et pourtant, la fibre optique est présente en Guinée depuis une dizaine d'années mais elle n'est pas encore en capacité de fournir une qualité satisfaisante d'Internet à haut débit jusqu'à l'intérieur du pays.

Comparativement à la situation de 2013-14, 1Go de connexion Internet valable 24 heures tournait en

(Suite à la page 10)

Tribune

Consommation abusive des forfaits internet...

moyenne autour de GNF 5 400 chez l'opérateur le plus performant en Guinée, aujourd'hui avec GNF 14 000 l'on a droit qu'à 800 Mo valable 7 jours sans que cela ne soit effectif dans la réalité. Pour avoir 1.8 Go de connexion, l'on est obligé de dépenser de nos jours GNF plus de 31 000 alors qu'avant, 2Go ne coûtaient GNF 9 000 (soit moins d'un euro). Évaluez combien de fois l'accès à l'internet est devenu plus en plus cher dans ce pays.

Cependant, l'analyse comparative avec d'autres pays de la sous-région notamment le Sénégal et la Côte d'Ivoire révèle que les tarifs appliqués en République de Guinée sont quasiment les mêmes que ceux des deux (2) pays de la sous-région cités ci-dessus où d'ailleurs deux (2) de nos principaux opérateurs téléphoniques sont représentés avec quelques différences prêts en matière de capacité et montant qui s'expliqueraient certainement par la dépréciation du GNF que nous avons ces dernières années mais aussi et surtout la revue à la hausse de la taxe sur la téléphonie mobile.

De plus, bon nombre d'utilisateurs ne se retrouvent pas avec le mode consommation de la connexion Internet de la plupart des opérateurs GSM implantés en Guinée car, juste après avoir souscrit à un forfait Internet à connotation jour ou semaine, à peine vous l'avez utilisé qu'on vous envoie un message d'alerte vous invitant à souscrire à nouveau à un autre forfait si vous souhaitez continuer à surfer sur Internet. La même chose est observée au niveau des forfaits mensuels qui ne durent au maximum que deux (2) semaines. Et, si par hasard, vous estimez que pour ne pas consommer rapidement votre forfait, la solution serait de vous déconnecter juste après s'être connecté, quelques minutes plus tard, on vous signale que votre forfait est épuisé car étant basé sur le volume et non sur le délai indiqué comme le mentionne son intitulé. Ce n'est

pas pour rien que de nos jours la plupart des guinéens qui ont les moyens s'offrent le luxe d'acheter en même temps 2 téléphones dont un ayant 2 puces à l'appui pour pouvoir jongler d'un opérateur à un autre avec l'espoir qu'ils trouveront satisfaction avec ce mécanisme. Cette situation nous pousse à nous interroger sur la vraie capacité des forfaits internet qui sont proposés à des prix parfois exorbitants. Cela se ressent à travers les multiples échanges que l'on constate en longueur de temps surtout sur les réseaux sociaux où plusieurs jeunes brandissent en longueur de temps des preuves indiscutables sur cette problématique.

De plus, malgré les plaintes formulées par les consommateurs, ces opérateurs de la téléphonie mobile ne daignent point répondre aux plaignants, encore moins satisfaire leur demande ou améliorer la qualité de leur service. Beaucoup des consommateurs se demandent, pourquoi un tel manque de considération vis-à-vis d'eux ?

Chers consommateurs, tenez-vous bien, les millions d'abonnés qu'on annonce en longueur de journée ne rapporteraient qu'en moyenne 25% au maximum du chiffre d'affaires de ces mastodontes de la téléphonie mobile. Ce qui signifierait que les 75% proviendrait des grandes entreprises (Corporates) installées dans notre pays. Toutefois, nous suggérons en tant que citoyen guinéen fidèle consommateur des produits téléphoniques et soucieux de l'avenir de ces institutions créatrices d'énormes emplois dans ce pays, que cette situation cesse.

Les Institutions en charge de la défense des consommateurs guinéens, devraient se saisir de toutes les violations et/ou tentatives de violation des droits des consommateurs et apporter des solutions aux problèmes dont souffre ce peuple car, elle est de loin, une priorité pour les gouvernants.

*Safaiyou DIALLO
Fidèle consommateur des produits de la téléphonie mobile.*

Mandat d'arrêt contre Gneloye

La cour de justice de la CEDEAO saisie après les vacances judiciaires



Face au refus catégorique d'exécuter la décision condamnant Ousmane Gneloye Diallo à cinq (5) ans de prison ferme et au paiement d'une amende de 2.000.000 GNF et le

mandat délivré contre lui, l'avocat de dame Kadiatou Biro Diallo se dit être dans l'obligation de saisir les juridictions supranationales.

Dès après les vacances judiciaires selon Me Pépé Antoine Lamah que nous avons joint dans la matinée de ce mardi 31 août, une plainte en bonne et due forme sera déposée devant la cour de justice de la CEDEAO pour que ces décisions seront exécutées.

Récemment dans un de nos écrits, Me Pépé

Antoine Lama avait déclaré que dans l'exécution d'une décision de justice, on ne devrait pas donner d'importance à la personne mise en cause mais plutôt au "principe". A son avis, « les principes étant ce qu'ils sont, on ne doit pas les banaliser ou les piétiner en raison des considérations subjectives ».

Il faut, par ailleurs, rappeler qu'Ousmane Gneloye Diallo contre lequel une peine d'emprisonnement a été prononcée, continue de circuler en toute liberté à Conakry et continue également ses activités sur les réseaux sociaux, lesquelles activités attirent d'ailleurs des torrents de critiques.

MohamedNana Bangoura

Hausse du budget de la présidence

« Ça s'explique la mise en application du statut particulier des inspecteurs d'État » (Ministre)

Le ministre du budget apporte des précisions sur les raisons qui motivent la hausse de plus de 35% du budget de la présidence dans la loi de finances rectificative. Dans l'émission « Mirador » de FIM FM ce mercredi 1er septembre 2021, Ismaël Dioubaté justifie cette augmentation par la mise en application du statut particulier des inspecteurs d'État qui relèvent de la présidence gui-

néenne. A cela, ajoute le ministre Dioubaté, le salaire des ministres conseillers et autres.

« Si vous regardez un peu le tableau, c'est au niveau du titre 2, traitement et salaires, ça s'explique essentiellement par la mise en application du statut particulier des inspecteurs d'État qui relèvent de la présidence. Donc, ce n'est que ça en réalité, il n'y a pas autre chose. Es-

sentiellement, mais vous avez toutes les panoplies des ministres conseillers qui sont à la présidence. Chaque fois qu'on nomme les ministres conseillers, ça a un impact sur le niveau des salaires, mais pour le cas précis, c'est essentiellement dû à l'application du statut particulier des inspecteurs d'État », a justifié Ismaël Dioubaté

Mosaiqueguinee.com

Tribune

La BCRG va-t-elle finir par réglementer les Établissements Financiers islamiques en Guinée ?

Une réflexion de M. Mansaré Ibrahim, Consultant en Finance islamique, par ailleurs secrétaire général adjoint de l'Association Guinéenne pour la Promotion de la Finance Islamique en Guinée (AGFI)

L'article vise à mettre en lumière l'extrême urgence pour la régulation de la finance islamique en dégageant l'importance et la nécessité d'une réglementation qui favorisera l'émergence économique. Il met également, l'accent sur les potentiels et les atouts que celle-ci peut apporter à la stabilité financière après sa réglementation afin de promouvoir l'accès à l'investissement tout en favorisant une croissance forte à long terme en Guinée.

Selon l'auteur, le secteur de la finance islamique vient au secours de la finance mondiale depuis précisément la crise estivale de 2008. Cette finance a connu une forte croissance à travers le monde et pourrait atteindre sans doute environ 2 900 milliards d'euro à l'horizon 2021. Le système de cette finance participative retient pour principales valeurs, la justice, l'équité, la transparence et la responsabilité sociale de l'investissement.

Du fait que cette finance participative ne soit pas contestée par l'Europe, l'Asie et le monde entier qui s'y intéressent inlassablement, les grands économistes et les institutions financières internationales telles que la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International (FMI) recommandent aux États d'Afrique d'en faire un modèle de gouvernance économique.

C'est pourquoi, nous les spécialistes devrions faire des propositions pertinentes afin que l'État s'intéresse à cette finance socialement responsable et prometteuse pour contrecarrer la précarité, la pauvreté et le chômage.

Ces principes sont entre autres, d'après Ibrahim Mansaré, cette finance est participative et couvre l'ensemble des transactions et produits financiers conformes aux principes du droit d'affaires musulman. Elle respecte fondamentalement

le principe de partage des pertes et des profits (PPP). Elle est aussi fondée sur l'interdiction de l'intérêt, la spéculation et de l'incertitude. Elle prohibe Également l'investissement dans l'économie boursière et toutes activités considérées comme illicites telles que (tabac, jeu de hasard, etc.).

De nos jours, l'Afrique compte plus de cent Banques islamiques, quarante-quatre Compagnies d'Assurances islamiques (Takaful), trente-six Institutions de micro finance Islamique, une dizaine des fonds islamiques et autres. Cependant, le constat démontre que l'État guinéen, malgré cette opportunité incontournable pour mobiliser des fonds au niveau régional qu'international, la Guinée n'en profite pas.

Quel modèle d'intégration de la finance islamique dans l'écosystème économique guinéen ?

A rappeler qu'en Guinée, nous avons une Banque islamique depuis 1983 et récemment, quelques fenêtres islamiques dans certaines banques conventionnelles de la place. Il faut impérativement que l'institut régulateur (BCRG), élabore un cadre réglementaire spécifique à ce type de finance innovatrice et participative à la stabilité économique du pays. Développer et régulariser une politique de gouvernance demeure urgente s'impose réellement. Vu que cette finance ne peut prospérer sans un environnement réglementé, ce manque de réglementation fait perdre à la Guinée assez d'opportunités d'investissement dont les pays voisins en bénéficient royalement. La gouvernance nécessite la mise en place d'un ensemble de mesures et de dispositifs pour instaurer un climat de confiance, de transparence et de responsabilité indispensable pour promouvoir des investissements à long terme.

En tout état de cause, la finance islamique a deux obligations en termes de gouvernance pour son fonctionnement et sa mise en place propice et correcte. Elle ne peut prospérer sans

ces deux standards fondamentaux dans un pays laïc. Elle est conforme à un couple de lois plus précisément le droit d'affaires islamiques et le droit d'affaires conventionnels dans un environnement adéquat et approprié.

La BCRG va-t-elle à l'épreuve de la réglementation des institutions financières islamiques

Je recommande à ce que la BCRG associe à l'expertise des spécialistes guinéens, un cabinet international spécialisé afin d'avoir un cadre réglementaire approprié et adapté. Toutefois, il faut en amont, anticiper la mise en place provisoire de certaines circulaires et des instructions pour aider les établissements exerçant la finance islamique en Guinée de se conformer aux normes et aux préceptes de la fi-



nance islamique. En outre chercher des compétences en termes d'implémentation de la gouvernance de conformité aux principes de la finance islamique au niveau central en Guinée.

Par expérience, la Banque Islamique de Développement (BID) a toujours œuvré pour l'apport technique et financier aux pays qui veulent réglementer et régulariser le secteur de la finance islamique. A cet effet, la Guinée n'aurait qu'à formaliser sa demande administrative pour bénéficier des

opportunités financières et techniques.

En somme, l'État Guinéen devrait envisager le lancement des Sukuk souverains pour mobiliser plus de fonds pour le développement des infrastructures et des industries de qualité avec des coûts raisonnables, moins de risques et très attractifs pour aller au-delà de nos bailleurs de fonds traditionnels. Les Sukuk sont aussi à même de contribuer à accroître la stabilité financière de notre pays ainsi que l'amélioration du PIB et la croissance des indicateurs macroéconomiques du pays dans une dynamique d'émergence socio-économique plus large, une croissance forte et profitable pour le pays.

*MANSARE Ibrahim
Consultant en Finance Islamique
Secrétaire Général Adjoint de
l'Association Guinéenne pour la
promotion de la Finance Islamique en Guinée (AGFI)
Courriel :
ibramansaren@gmail.com*

UEFA

Jorginho meilleur joueur de la saison 2020-2021...

UEFA a procédé au classement des meilleurs joueurs de la saison. Jorginho (29 ans) a été élu meilleur joueur de la saison 2020-2021. Tandis que Erling Haaland (21 ans) a obtenu le titre de meilleur attaquant, N'golo Kante (30 ans) est nommé meilleur milieu de terrain, Ruben Dias (24 ans) meilleur défenseur, Édouard Mendy meilleur gardien et Thomas Tuchel meilleur entraîneur.

L'instance a nommé le milieu de terrain de Chelsea Jorginho meilleur joueur de la saison 2020-2021. Vainqueur de la Ligue des Champions avec les Blues, il a disputé 43 matchs, toutes compétitions confondues, dont 12 en Ligue des Champions. Il a également

remporté l'euro avec l'Italie.

Par ailleurs, l'UEFA a délivré le titre de meilleur attaquant de la saison à Erling Haaland. Le Norvégien a réalisé une énorme saison, inscrivant notamment 41 buts et délivré 12 passes décisives en 41 matchs, toutes compétitions confondues, avec le Borussia Dortmund. Il a marqué 10 fois en 8 apparitions en Ligue des Champions. Il a notamment été préféré à Kylian Mbappé, lequel est arrivé en demi-finales de LDC avec le PSG.

De l'autre côté, le milieu de Chelsea N'Golo Kanté a obtenu le prix de meilleur milieu de terrain de la saison. Il a notamment remporté la Ligue des Champions avec la formation coachée par Thomas Tuchel.

A la défense centrale, c'est Ruben Dias, qui a été délivré le prix de meilleur de la saison. Le joueur de Manchester City a par ailleurs remporté le titre de champion d'Angleterre. Vainqueur de la dernière édition de ligue des Champions avec Chelsea, le gardien blues Édouard Mendy a raflé le prix de meilleur gardien de la saison. Pour finir, l'UEFA a donné le prix de meilleur entraîneur de la saison au coach de Chelsea Thomas Tuchel. Il a en effet remporté la Ligue des Champions avec les Blues, après avoir été écarté par le PSG, en décembre 2020. Thomas Tuchel totalise 22 victoires, 6 nuls et 5 défaites sur le banc du club londonien.

Amadou Tidiane Ndiré

Santé... Santé... Santé...

Symptômes Covid (variant Delta) : durée, que faire si on est vacciné ?

Le variant Delta, majoritaire en France, a quasiment remplacé le variant Alpha. Si le vaccin conserve son efficacité contre les formes sévères, il est quand même possible d'être contaminé et de transmettre le virus en étant vacciné. Combien de temps durent les symptômes ? Quels sont les signes d'aggravation ?

Covid-19 : quels sont les symptômes du variant Delta ?

Désormais **le variant Delta représente plus de 95% des contaminations en France.**

Le site du gouvernement (mis à jour le 7 juin) liste les symptômes suivants :

- la fièvre ou la sensation de fièvre (frissons, chaud-froid) ;
- la toux ;
- des maux de tête (**céphalées**), courbatures (**myalgies**), une **fatigue** inhabituelle (**asthénie**) ;
- une **perte de l'odorat (anosmie)** sans obstruction nasale, une disparition totale du goût, ou une diarrhée ;
- dans les formes plus graves : difficultés respiratoires pouvant mener jusqu'à une hospitalisation en réanimation voire au décès.

Les **symptômes principaux** à surveiller sont particulièrement **la fièvre et les signes de difficultés respiratoires de type toux (sèche ou grasse), sensation d'oppression et/ou douleur thoracique, avec parfois dyspnée (essoufflement).**

Par ailleurs, d'après l'expérience britannique, et notamment de l'étude **Zoe Covid**, une application participative où les malades renseignent leurs symptômes, il apparaît que les symptômes sont plutôt bénins dans la plupart des cas. Les plus répandus seraient :

- le mal de gorge
- le nez qui coule (rhinorrhée)
- les maux de tête
- la fièvre

A l'inverse (toujours selon ces données britanniques) la toux semble moins présente avec le variant Delta, qu'elle ne l'était avec le variant Alpha et avec la forme d'origine du Covid-19. Même

chose pour la perte de goût et d'odorat, qui sont notifiés en 5e position par les patients britanniques.

Enfin, d'autres **symptômes plus atypiques**, ont été répertoriés, comme les troubles digestifs (nausées, vomissements), conjonctivites, éruptions cutanées ou encore lésions buccales «**langue covid**».

Depuis le début de l'épidémie, il y a par ailleurs de nombreuses formes **asymptomatiques**, c'est-à-dire qu'elles ne donnent pas lieu à des symptômes. La fréquence des cas sans symptômes pourrait même être élevée, en particulier chez les enfants. Le **coronavirus est contagieux avant d'être symptomatique**, c'est à dire qu'une personne contaminée, qui ne ressent pas de symptômes peut contaminer d'autres personnes. Néanmoins, **un porteur sain est forcément moins contagieux puisqu'il ne tousse pas** (le virus se transmet par le biais des gouttelettes émises lors de la toux et des éternuements).

Ce test en ligne aide à évaluer les symptômes pour savoir quelle attitude adopter en cas de suspicion de Covid-19. Il s'appuie sur une équipe d'ingénieurs et médecins, sous la direction médicale des docteurs Anne-Laure Rousseau et Stanislas Harent, infectiologue. Ce «sym-



tôme checker» est simple à utiliser et entièrement calqué sur les recommandations sanitaires d'orientation des cas suspects de Covid-19 mises à jour chaque jour par le ministère de la Santé. **Coronavirus ou pas ? Faites le test.**

Si les **symptômes s'aggravent avec des gênes respiratoires** : essoufflement, respiration rapide, lente, bruyante, inconfort pour respirer au repos (difficulté pour parler ou pour compter jusqu'à 20) => **appelez le SAMU- Centre 15.**

Quel est le temps d'apparition des symptômes du variant Delta ?

Plus contagieux, le variant Delta aurait aussi un délai d'incubation -soit le temps entre la contamination et l'apparition des symptômes- plus court de deux jours.

La **période d'incubation est en moyenne de 4 jours**, donc plus courte que celle observée avec la souche initiale du coronavirus, à savoir 6 jours en moyenne.

Pendant le temps d'incubation, on peut être contagieux, c'est à dire que l'on

peut être porteur du virus avant l'apparition des symptômes ou à l'apparition de signaux faibles. Depuis la progression des variants sur le territoire (Alpha, puis Delta), le temps d'isolement a été allongé à **10 jours lorsqu'on est cas contact**. En revanche, **les personnes vaccinées, dont le test est négatif, n'ont plus besoin de s'isoler**, comme l'a confirmé Jean Castex ce 21 juillet.

Combien de temps durent les symptômes du Covid-19 ?

Combien de temps est-on malade ? Les symptômes sont présents de **quelques jours à deux semaines au maximum**. Interrogé par Top Santé au début de l'épidémie de coronavirus, Jacques Battistoni, Président de MG France, précisait que dans un certain nombre de cas, les symptômes s'aggravent ou évoluent (apparition de maux de tête, montée de la fièvre, par exemple) à partir de la deuxième semaine (7e jour). En cas de doute, joindre son médecin traitant ou faire une téléconsultation.

Que faire en cas de symptômes ?

La conduite à tenir en cas

de symptômes :

1. Isolez-vous et contactez votre médecin
2. Faites-vous tester rapidement
3. Listez les personnes que vous auriez pu contaminer
4. Si le test est positif, prévenez vos cas contact, surveillez votre état de santé et restez isolé 10 jours

Que faire en cas de symptômes quand on est vacciné ?

Même quand on est vacciné(e), **il reste un risque d'être contaminé par le Covid** si on est exposé au virus (même si la maladie sera le plus souvent moins grave), et de le transmettre par la suite (même si votre contagiosité sera elle aussi diminuée). En effet, le vaccin demeure efficace à 90% pour limiter les formes sévères, mais il est moins efficace contre la transmission (50% d'efficacité).

Les vaccins vous protègent donc contre la maladie en réduisant le risque de l'attraper et de faire une forme grave. Ces vaccins sont très efficaces, mais **aucun vaccin ne protège à 100% et cette efficacité peut varier selon les personnes.**

«**Si votre test est positif**, nous vous encourageons à vous isoler», indique le ministère de la Santé. Maintenez votre isolement jusqu'au résultat du test (PCR, antigénique), contactez votre médecin et listez vos personnes contacts pour les informer si vous étiez positif.

Quels sont les symptômes du Covid-long ?

Dans une étude publiée dans le **journal Clinical Microbiology Infection**, des chercheurs et chercheuses de l'Inserm, de l'AP-HP et

(Suite à la page 13)

Santé... Santé... Santé...

Symptômes Covid (variant Delta) : durée, que faire si on est vacciné ?

d'Université de Paris montrent qu'une proportion importante de patients ayant été hospitalisés présentent encore des symptômes entre 3 et 6 mois après l'infection. Leurs travaux suggèrent que **60 % des patients sont toujours affectés par au moins un symptôme 6 mois après infection et 25% par trois symptômes ou plus.**

La Haute autorité de Santé souligne toutefois que **l'état de santé s'améliore généralement de façon progressive**, «en quelques mois, grâce à une prise en charge globale personnalisée pouvant inclure des traitements symptomatiques, du repos et une réadaptation respiratoire et/ou un réentraînement progressif à l'effort».

La fatigue intense est souvent au premier plan des **séquelles** observées.

Les symptômes principaux du Covid long sont :

- la fatigue
- les essoufflements
- les douleurs thoraciques
- les troubles digestifs
- la diarrhée
- la constipation
- les troubles du sommeil
- la sensation de perdre ses fonctions dites supérieures comme la mémoire et la concentration
- la sensation d'évoluer «dans un brouillard cérébral»

Lire aussi les conseils du Dr Robineau, infectiologue au CH de Tourcoing et coordinateur d'une étude nationale sur le sujet, dans notre article **Covid-long : symptômes, prise en charge**

Perte d'odorat (anosmie) et de goût (agueusie)

La **perte brutale de l'odorat** (agueusie), sans obstruction nasale et disparition totale du goût (**anosmie**) fait

partie de la liste des symptômes observés chez les malades, mais semble moins présente avec le variant Delta, selon l'expérience britannique.

Lire aussi :

· Comment se faire à manger sans goût, ni odorat ?

· «Des patients sentent des odeurs fantômes», un nouveau symptôme du Covid décrypté par un médecin

· Comment se faire à manger quand on a perdu le goût et l'odorat ?

Ni fièvre, ni toux : puis-je avoir le coronavirus ?

Le coronavirus peut-il donner des **symptômes légers et bénins, sans fièvre** ou sans toux ? La première chose à savoir, c'est que lorsqu'il y a des symptômes, le tableau clinique n'est pas toujours complet. Concrètement, on peut présenter certains symptômes et pas d'autres.

Quant à la fièvre, si elle est presque toujours présente, il faut savoir qu'elle n'est pas forcément là les premiers jours. Comme le précise à Top Santé, le Dr Jacques Battistoni, «elle peut être très légère au début (autour de 37,5°C) puis monter fortement en deuxième semaine». Il faut donc être très attentif à l'évolution des symptômes et ne pas hésiter à re contacter le médecin, si les symptômes évoluent.

=>diagnostic-covid-positif - comment se soigner ?</h2>

Si le test est positif : en général, on guérit en quelques jours avec du repos. En attendant, le plus important est de surveiller l'apparition ou l'aggravation de signes.

· Je prends ma température 2 fois par jour.

· En cas de fièvre ou de maux de tête, je peux prendre du **paracétamol** (3 grammes par jour au total).

· Si je prends un traitement pour une autre maladie, je le continue. En cas de doute sur un médicament, j'appelle mon médecin.

· Je ne prends pas d'autre traitement sans en avoir parlé à mon médecin ou mon pharmacien.

· Je n'hésite pas à téléphoner à mon médecin si j'ai un doute ou si je présente des symptômes inhabituels, ou pour tout autre problème de santé.

· Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle immédiatement le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

P A S D'AUTOMÉDICATION: le ministère de la Santé rappelle que «le traitement d'une fièvre mal tolérée ou de douleurs dans le cadre du COVID-19 ou toute autre virose respiratoire repose sur le paracétamol, sans dépasser la dose de 60 mg/kg/jour et de 3 g par jour. Les AINS doivent être proscrits, éviter aussi de prendre des corticoïdes sans indication médicale stricte.»

Il n'y a pas de traitement pour soigner le coronavirus. aussi le traitement consiste à soulager les symptômes (douleur, fièvre) avec du paracétamol et à bien s'hydrater en cas de fièvre. Le repos, les solutions naturelles (tisanes, citron, miel...) ne guérissent pas mais aident à mieux supporter les symptômes. Aucun traitement antiviral n'est pour l'heure validé et disponible sur le marché.

Chez certains patients, la maladie prend une forme respiratoire avec des symptômes pouvant aller de l'essoufflement à la détresse respiratoire. On peut alors

Covid-19

(Suite et fin)

L'héparine, un anticoagulant, semble efficace pour les patients hospitalisés

Héparine : de quoi s'agit-il exactement ?

Avez-vous déjà entendu parler de l'héparine ? Ce médicament (qui appartient à la famille des **anticoagulants**) est couramment utilisé pour lutter contre la formation de caillots sanguins dans les veines, artères et organes.

On l'utilise notamment (par voie injectable) en cas d'**accident thromboembolique veineux**, d'**angine de poitrine**, d'**infarctus du myocarde** ou encore en cas d'**embolie pulmonaire** ou artérielle. En France, il est d'ailleurs utilisé en réanimation chez les patients sévères qui font des thromboses, c'est à dire des caillots sanguins, explique à Top Santé, le **Dr Anne-Laure Rousseau** lors d'un **Facebook live dédié au coronavirus**.

À l'heure où l'Italie enregistre un tragique bilan face à l'épidémie de coronavirus, l'Agence italienne du médicament (AIFA) a donné son feu vert pour un nouvel essai clinique autour de l'héparine. Cet essai clinique débutera dans les prochains jours et portera sur 300 patients atteints par le Covid-19 dans 14 centres hospitaliers du pays.

Pourquoi faire appel à un médicament anticoagulant contre le coronavirus ? Si cet essai clinique peut paraître surprenant, les médecins italiens expliquent que *«le problème principal n'est pas le virus mais la tempête immunitaire qui détruit les cellules attaquées par le virus (...). L'inflammation détruit tout et prépare le terrain pour la formation de thrombus. (...)*

Les patients sont placés en soins intensifs pour des

complications thromboemboliques, notamment (mais pas seulement) d'origine pulmonaire. »

L'infection virale, responsable d'une coagulation anormale et de la formation de caillots

En clair : l'infection par le coronavirus Sars-Cov-2 entraîne la formation d'un **orage de cytokine**, c'est-à-dire une réaction immunitaire disproportionnée qui se manifeste via la destruction des cellules atteintes par le virus. Or, cette réaction immunitaire (on parle d'**inflammation**) favorise la coagulation du sang, donc la formation de caillots sanguins : ces caillots sanguins peuvent alors être responsables d'accidents vasculaires potentiellement mortels - une **embolie pulmonaire**, par exemple. Et c'est le décès.

«Lorsqu'ils sont stimulés localement, les lymphocytes et les monocytes libèrent de grandes quantités de médiateurs de l'inflammation qui peuvent activer les processus de coagulation du sang, développe le Pr. Francesco Marongiu, directeur de l'école de spécialisation en médecine interne de l'université de Cagliari (Italie). *Notre objectif est de casser ce cercle vicieux «réponse immunitaire-coagulation» avec un anticoagulant.* « D'où l'essai clinique autour de l'héparine, CQFD.

Plusieurs centres hospitaliers italiens ont déjà commencé à traiter quelques patients par héparine, comme l'hôpital de Pérouse (en Ombrie) ou l'hôpital Niguarda (à Milan). À suivre !

Sources :
Encyclopédie Vidal
Le quotidien du médecin

Tribune

(Rares) splendeurs et (fréquentes) misères des commissions**électorales africaines**

Derrière la plupart des élections organisées en Afrique subsaharienne, on trouve les fameuses Ceni ou Cena. Elles ont pourtant largement démontré leur inefficacité, et il serait grand temps de les remplacer.

Dans *Alpha Condé – une certaine idée de la Guinée*, son livre d'entretiens avec le journaliste François Soudan, paru en 2019, le président guinéen qui a, depuis, entamé un troisième mandat présidentiel l'année suivante, disait ceci sur le troisième bail au pouvoir qu'il s'appropriait à briguer contre vents et marées : « Je n'ai pas d'idée arrêtée à ce sujet. Cela dépend du contexte de chaque pays. Il y a des chefs d'État qui sont restés trop longtemps au pouvoir sans que le pays progresse. La bataille a alors consisté à organiser des conférences nationales. C'était un moment donné de l'Histoire de l'Afrique. Il faut voir maintenant si nous en sommes encore là ou si ce moment a changé. Les conférences nationales résultaient de l'impossibilité de parvenir à des alternances au pouvoir, tout simplement parce que les élections n'étaient ni libres ni démocratiques. Depuis, les choses ont changé. Le débat est ouvert au niveau de l'Afrique. »

Abattre le totem des Ceni

Il oublie de dire que les conférences nationales ont apporté dans leur caravansérail, même pour les pays qui n'en avaient pas organisé, les fameuses Ceni ou Cena [Commission électorale nationale indépendante ou autonome], censées garantir la transparence et la sincérité des scrutins électoraux.

On est pourtant là au cœur de la question politique subsaharienne. Car les choses n'ont manifestement pas changé. Les camps se font toujours aussi peu confiance. Et si le troisième mandat est un tabou qui peut (doit ?) cesser, les Ceni et Cena des pays francophones surtout sont un totem qu'il faut abattre comme un vieil arbre vermoulu.

L'Afrique anglophone n'est pas en reste. Parlant des « Anglos » toutefois, une



agréable surprise nous est venue récemment de Zambie. Le 16 août, la Ceni locale (*Electoral Commission of Zambia*) a annoncé la victoire de l'opposant Hakainde Hichilema, 59 ans. Ce dernier en était tout de même à sa sixième candidature présidentielle.

En Zambie, l'organisme de gestion des élections est indépendant

Une victoire annoncée par la Commission électorale et non par une quelconque cour constitutionnelle ou par un conseil constitutionnel. En Zambie, l'organisme de gestion des élections est indépendant : il délimite les circonscriptions électorales selon les évolutions démographiques, il gère l'inscription des électeurs sur les listes, il reçoit les PV des bureaux de vote et proclame les résultats. Enfin, il dispose de comités de gestion des conflits électoraux qui peuvent entendre des disputes sur les votes, même si ces comités n'ont pas le pouvoir judiciaire de trancher les litiges, ni celui de proclamer les candidats élus, qui revient à la Commission électorale.

Couacs et ratés des machines électorales

Pour en revenir à l'Afrique francophone, il existe des organismes de gestion des élections dits indépendants dans les pays suivants : le Bénin, le Burkina, le Burundi, le Cameroun (Elecam), la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, la Guinée, Madagascar, le Niger, Maurice, la RDC, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, le Togo – sans oublier la Tunisie au Maghreb.

Cette présumée « indépendance » de l'organisme n'empêche pas des couacs d'importance, pour ne pas dire des ratés colossaux dans la machine, qui est tout sauf huilée : les résultats de la dernière présidentielle en Guinée-Bissau, au Togo, au

Cameroun et au Niger ont été contestés fortement par le challenger arrivé deuxième, et ont donné lieu à violences post-électorales.

Entre décembre 2010 et avril 2011, le président de la Ceni ivoirienne, un seul et même homme, inspiré certainement par la guerre civile d'alors, a successivement proclamé président élu Laurent Gbagbo, puis Alassane Ouattara !

Au Bénin, lors de la dernière joute électorale, le sortant Patrice Talon s'est lui-même choisi ses (trop rares) adversaires, à la faveur d'une nouvelle loi sur un minimum de signatures d'élus pour pouvoir briguer la magistrature suprême.

Même subterfuge électoral du minimum de signatures d'électeurs pour être présidentiable mis en place au Sénégal par la majorité législative du sortant pour le scrutin de février 2019, dans un pays qui possède un organisme de gestion des élections mixte : la Cena. Mixte, comme c'est le cas au Cap-Vert, à Djibouti, au Gabon, au Mali, en Mauritanie, en RCA ou au Comores.

Des sages « incompetents » et décriés

En clair on a, d'un côté, une Cena chargée de l'organisation et de la supervision du processus électoral, ce qui comprend la gestion des listes et fichiers électoraux ainsi que des fichiers liés aux candidats et aux partis et, enfin, la gestion des procès-verbaux.

De l'autre côté, pour en faire un tandem supposé garantir la transparence, on trouve une DGE [Direction générale des élections, démembrement du ministère de l'Intérieur] qui est quant à elle chargée de l'application de la loi électorale, de la création et la distribution des cartes d'électeurs, du bon

déroulement des élections, de la formation et la coordination des employés électoraux et de la gestion du financement électoral. Conjointement avec la Cena, la DGE est aussi responsable de la gestion des fichiers électoraux, des listes électorales, du matériel électoral, de l'archivage de ces derniers, de la délimitation des circonscriptions électorales et de l'éducation civique.

Les Ceni et Cena n'ont rien réglé en trente ans

La France soutient ce schéma dit mixte en Afrique, l'organisme de gestion des élections de l'Hexagone étant lui-même mixte. Sauf qu'en France, point de Ceni ni de Cena : le ministère de l'Intérieur est la branche gouvernementale de ce système de gestion électorale mixte, sa branche indépendante étant le Conseil constitutionnel. Mais les Conseils constitutionnels africains dont les sages, nommés par le chef de l'État, sont si prompts à se déclarer « incompetents », en cas de saisine par l'opposition, sont si décriés...

En tous les cas, c'est à un minimum d'orthodoxie républicaine et de confiance en les institutions gouvernementales qu'il faut revenir. Les Ceni et Cena n'ont rien réglé en trente ans. Summit de l'ubuesque, en RDC, où il faut aller chercher les représentants des congrégations religieuses pour désigner le président et les membres de la Ceni, on ne voyait toujours pas de fumée blanche fin août 2021. C'était déjà la même situation en 2018 dans ce pays.

Bref, la Ceni, censée améliorer les élections, Tribune

(Rares) splendeurs et (fréquentes) misères des commissions électorales africaines ajoute elle-même à l'imbroglio électoral. Faut-il à cet égard rappeler que la RDC n'a pas organisé d'élections municipales depuis 2006 ?

Restaurer la confiance... mais pas sans contrôle

Dans l'ouvrage cité au début de cette tribune, Alpha Condé, « l'homme des trois mandats » (co-titulaire du titre avec l'Ivoirien Alassane Ouattara), s'étonne : « Ce qui

est le plus étrange, pour moi qui ai passé quarante-cinq ans dans l'opposition, qui ai été condamné à mort et ai fait de la prison, qui me suis battu pour la démocratie, c'est que ceux-là mêmes qui ont organisé les élections les plus frauduleuses dans l'histoire de ce pays prétendent aujourd'hui qu'il n'y a pas de démocratie ! ».

Non, président Condé, cela n'est pas étrange : le niveau d'exigence que vous avez opposé aux tenants du pouvoir d'hier doit vous être opposé aujourd'hui. Ce niveau d'exigence doit même être plus élevé en matière de standards démocratiques. Les barricades que vous avez dressées hier sont les haies que vous devez être en mesure de sauter à présent que vous êtes au pouvoir.

L'organisation des élections doit revenir à des organes gouvernementaux, avec possibilité de lancer tous les audits souhaités par les acteurs politiques tout au long du processus, au besoin en demandant la présence d'observateurs internationaux lors des différentes phases du scrutin. Et le vaincu, fût-il le sortant, doit reconnaître sa défaite. Ce sera peut-être (et même certainement !) un long processus que de parvenir à cette situation (ou d'y revenir et d'y demeurer) où le régime en place admet sa défaite éventuelle. Mais cela ne prendra pas les trente ans qu'ont duré les inefficaces Ceni et Cena.

C'est à cette neutralité belge que les pays subsahariens doivent arriver et revenir

Ce qui nous fait penser qu'en Belgique, l'organisme de gestion des élections est entièrement gouvernemental et constitué de fonctionnaires : c'est peut-être la raison pour laquelle ce pays a pu, plusieurs fois, rester plus d'un an « sans gouvernement », le cabinet sortant étant juste chargé d'expédier les affaires courantes. Sans que le ciel ne tombe sur la tête des Belges.

Oui, c'est à cette neutralité belge que les pays subsahariens doivent arriver ou revenir.

Par Ousseynou Nar Guèye
Éditorialiste sénégalais, fondateur
du site *Sentract.sn*

RDC

Le parcours d'obstacles de Félix Tshisekedi pour 2023

À mi-mandat, le président Félix Tshisekedi a déjà clairement la prochaine élection présidentielle en ligne de mire.



Arrivé au pouvoir en 2019 avec l'étiquette « pieds et poings liés », le président Félix Tshisekedi partait avec un handicap évident. Il ne détenait pas le contrôle de l'appareil sécuritaire et ne disposait de la majorité ni au sein du Parlement ni au sein du gouvernement. Il n'avait pas non plus la main sur les assemblées provinciales... Autrement dit, à Kinshasa et dans les chancelleries, on ne donnait pas cher de son avenir politique.

Deux ans après son investiture, il est parvenu à retourner la situation de manière spectaculaire en écartant Joseph Kabila, son prédécesseur et encombrant allié, et en prenant le contrôle de l'essentiel des institutions via sa nouvelle coalition, l'Union sacrée. Mais cette victoire, arrachée au terme d'une véritable guerre des tranchées, ne lui garantissait pas un second mandat.

Pour être réélu en 2023, le président va en effet devoir faire des avancées sur le front social et sur le front sécuritaire, en particulier dans l'Est.

Renforts

Aidé de son nouveau gouvernement, dirigé par Sama Lukonde Kyenge, et du désormais célèbre inspecteur général des finan-

ces, Jules Alingete, Félix Tshisekedi s'est engagé dans la lutte contre la fraude et la corruption. Si l'on en juge par les chiffres qu'ont avancés les régies financières, cette stratégie est pour l'instant sur la bonne voie. Le gouvernement tente aussi, depuis plusieurs mois, de faire baisser les prix des produits de première nécessité et celui des billets d'avion – avec un succès jusque-là mitigé.

Sur le plan sécuritaire, le chef de l'État a, depuis le mois de mai, décrété l'état de siège dans deux des provinces le plus touchées par les violences armées : le Nord-Kivu et l'Ituri. Trois mois plus tard, difficile de dire si la mesure produit réellement des résultats. Les avis sur la question sont partagés. Malgré la récente purge d'offi-

ciers jugés corrompus (une grande première) et les succès que l'armée revendique sur le terrain, la société civile demande plus, surtout aux regards des nombreux massacres qui continuent d'être recensés.

Les forces armées pourront en revanche compter sur des renforts. Des troupes kényanes ont récemment posé le pied dans l'Est, tandis que des marines américains ont effectué un premier repérage. Des soldats népalais et sud-africains sont annoncés pour bientôt. Tout cela permettra-t-il à Félix Tshisekedi de marquer des points, sur le terrain et dans l'opinion, d'ici aux scrutins de 2023 ? Le temps nous le dira.

Par Kash
Caricaturiste, bédéiste et peintre
congolais installé à Kinshasa.

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

États-Unis

Joe Biden face à l'échec afghan



Les derniers soldats américains ont quitté l'Afghanistan lundi soir avec 24 heures d'avance, mettant fin à leur plus longue guerre et près de 20 années de présence américaine dans le pays. En partant, les troupes américaines ont détruit avions, véhicules et défenses aériennes. Un départ qualifié de désastre par une grande partie de la presse américaine, à quelques heures du discours très attendu du président américain, en difficulté face à son opinion publique.

La Maison-Blanche, écrit notre correspondant à Washington, Guillaume Naudin, a laissé au Pentagone le soin d'annoncer la fin de la plus longue guerre de l'histoire des États-Unis. Et depuis l'entrée des talibans à Kaboul à la mi-août, le président américain est sous pression.

Les critiques émanent évidemment du camp républicain, dans lequel de nombreux élus réclament la démission du chef de l'État ou sa destitution. Mais les remarques sur le manque de préparation viennent aussi de son propre camp. De la chute de la capitale afghane, jusqu'à ce départ nocturne sous la pression talibane en passant par des évacuations chaotiques et incomplètes, rien ne s'est passé comme prévu. C'est jusqu'ici le moment le plus difficile de sa présidence et les conséquences politiques de ce qui aura du mal à apparaître comme un succès sont encore difficiles à évaluer.

« Un désastre moral », titre même le *Washington Post* qui revient dans son éditorial du jour sur les milliers de personnes abandonnées par les États-Unis avec ce départ précipité. Certes, 122 000 personnes ont été évacuées depuis la fin du mois de juillet, mais des milliers de personnes que le président Joe Biden jugeait « vulnérables » n'ont pu être évacués à temps.

La faute n'est pas imputable à l'armée américaine, ni au personnel diplomatique qui ont fait preuve de courage et de professionnalisme, estime le quotidien, mais aux erreurs stratégiques et tactiques du président Joe Biden et de son administration.

Un constat également partagé par le *New York Times* qui compare le départ des Soviétiques qui n'avaient laissé que des carcasses derrière eux à celui des Américains qui ont laissé des armes, des véhicules et tout un tas d'équipements qui serviront aux talibans durant les prochaines années.

Le quotidien *USA Today* s'inquiète pour les ressortissants américains encore présents sur le sol afghan et les afghans qui ont aidé les Américains et qui n'ont pu quitter le pays. Désormais, seule la diplomatie pourra les sauver, maintenant que la puissance militaire américaine est partie. Un « désastre » qui restera encré dans les mémoires pendant des années, estime le *Washington Post*.

Rfi.fr

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable